



Le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication -TIC- en Côte d'Ivoire

1. Situation du secteur des TIC en Côte d'Ivoire Chiffres clés 2017 – 2018

La Côte d'Ivoire a connu une croissance soutenue durant ces 5 dernières années. Cette croissance est en partie la résultante de la mise en œuvre de grands projets de travaux publics et à la reprise des investissements privés. Cependant de nombreux défis demeurent pour rendre cette croissance durable et le développement des TIC en est un.

Le secteur des TIC en Côte d'Ivoire a représenté **7 %** du PIB en 2017. Les projections du plan de développement sectoriel prévoient **15 %** de PIB en 2020. La Côte d'Ivoire se classe dans le top **10** des pays africains ayant enregistré un fort niveau de développement en matière des TIC en 2017. Grâce aux performances réalisées, le pays a été élu, en novembre 2018, au conseil de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

Le gouvernement ivoirien intègre les TIC dans l'ensemble des priorités permettant d'atteindre plus rapidement et plus efficacement l'émergence à l'horizon 2020. Dans cette perspective il y a eu la création de la Zone Franche de la Biotechnologie et des Technologies de l'Information et de la Communication (ZBTIC) en Côte d'Ivoire. La Zone Franche s'étend sur une superficie de 700 Ha, à la lisière Nord de la ville historique et balnéaire de Grand-Bassam.

Cette zone franche est un espace économique attractif au service des entreprises et des multinationales du secteur des TIC. Les entreprises qui y seront installées, bénéficieront d'un régime fiscal plus qu'avantageux : 0% de droit de douanes; 0 % d'impôts pendant les cinq premières années; 1 % à partir de la 6^{ème} année avec possibilité de remise d'impôt ; 0 % de Taxes (TVA); liberté de transfert de fonds émanant des salaires et des dividendes distribués ; visa à long terme et permis de travail pour les étrangers et leurs familles; aucune limite sur les investissements étrangers et locaux.

Chiffres clés 2018 :

- 33 807 850 : d'abonnements aux services de Télécommunications mobiles ;
- 17 000 000 : D'abonnés à internet ;
- 13 441 990 : nombre d'abonnés au mobile money ;
- 13 000 000 : d'abonnements Internet mobile ;

- 132,57 % : Taux de pénétration de la téléphonie mobile ;
- 25.91 Millions d'euros : de transactions monétaires/ jour via mobile money ;
- 14.428 millions d'euros : investissement réalisés par les opérateurs de téléphonie fixe ;
- 200 000 : emplois directs et indirects.

Les principales actions réalisées sont :

- L'amélioration de l'environnement réglementaire et juridique ;
- la connexion supplémentaire à deux câbles sous-marins ;
- la construction en cours du backbone de fibre optique étatique (7000 km), en complément du réseau déployé par les acteurs du secteur des TIC.
- Le développement rapide de l'accessibilité à travers notamment le lancement des services de mobilité avancée (3G, puis 4G) et la construction du Réseau National haut débit en Fibre optique ;
- La baisse des taxes et droits de douanes ;
- Le lancement du projet 1 citoyen, 1 ordinateur, 1 connexion Internet ;
- Le lancement du projet de construction de cyber-centres en zones rurales et péri-urbaines et l'équipement des établissements secondaires publics de salles multimédias ;
- Le développement des usages à travers un grand nombre d'initiatives privées (commerce électronique, paiement électronique, centres d'appels, cyber sécurité...)

2. Cadre juridique :

Textes réglementaires :

- Ordonnance n°2012-293 du 21 mars 2012 relative aux Télécommunications et aux TIC ;
- Ordonnance n° 97-173 du 19 Mars 1997 relative aux droits, taxes et redevances sur les radiocommunications ;
- Décret n° 2011-476 du 21 décembre 2011 relatif à l'identification des abonnés ;
- Décret n°2013-302 du 2 Mai 2013 fixant le contenu du cahier des charges de la licence individuelle et de l'autorisation générale et la fourniture de services de télécommunications ;
- Décret n°2013-301 du 2 Mai 2013 relatif à l'homologation des équipements terminaux et radioélectriques et à l'agrément de l'installateur.

3. Les acteurs clés du secteur :

Sur le plan institutionnel, le secteur des TIC est placé sous la tutelle du ministère de l'économie numérique et de la poste dont la missions est de développer, promouvoir et vulgariser les TIC par la mise en place des conditions de développement harmonieux et durable des TIC dans une perspective de l'émergence d'une économie numérique en Côte d'Ivoire.

Les principaux acteurs publics et privés :

- **L'agence ivoirienne de gestion des fréquences radioélectriques (AIGF)** : chargée d'assurer la planification, l'attribution et le contrôle des fréquences radioélectriques en veillant aux besoins des administrations et des autorités affectataires de fréquences radioélectriques ;
- **L'agence nationale du service universel des télécommunications-TIC (ANSUT)** : chargée principalement d'assurer la mise en œuvre des programmes de service universel pour le compte de l'Etat et de gérer des opérations d'investissement financées par l'Etat dans le domaine des Télécommunications / TIC ;
- **L'autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI)** : chargée de la régulation du marché des télécommunications/TIC et du secteur postal, des processus de certification électronique et leur régulation, de la protection des données à caractère personnel, de la sécurité des réseaux et systèmes d'information et la gouvernance de l'internet ;

- **L'Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC)** : chargée d'assurer les missions d'intérêt général de formation initiale, continue et de recherche dans les métiers des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- **La poste** : La Poste de Côte d'Ivoire est une société d'Etat ;
- **Le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB)** : chargée de la gestion, de l'exploitation et de la promotion de la Zone Franche de la Biotechnologie, des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- **Les Organisations professionnelles** : Union Nationale des Entreprises de Télécommunication (UNETEL) et le Groupement des Opérateurs des TIC (GOTIC)

Les autres acteurs :

- Les opérateurs de téléphonie mobile et fixe ;
- Les fournisseurs d'accès internet ;
- Les développeurs d'applications et fournisseurs de diverses solutions informatiques ;
- Les intégrateurs de solutions numériques ;
- Les vendeurs de matériels informatiques ;
- Les utilisateurs de services TIC.

4. Les perspectives :

Les objectifs 2016-2020 d'une Côte d'Ivoire émergente visent à :

- assurer une couverture de près de **100 %** de la population ivoirienne en services de téléphonie ;
- porter le taux de couverture data/internet à plus de **90 %** de la population ;
- porter le taux de pénétration de l'accès haut débit à près de **50 %** ;
- fournir en ligne aux citoyens Ivoiriens, à travers le programme de gouvernance électronique de l'Etat (e-Gouv), environ **300** services informationnels et plus d'une centaine de services transactionnels.
- créer au moins **150.000** emplois nouveaux (directs et indirects), à travers les nouveaux métiers (centres d'appels, commerce électronique, Mobile Money, infogérance et sous-traitance informatique, production de contenus, montage d'équipements, formation et assistance aux utilisateurs, construction et maintenance de réseaux, cyber sécurité, etc.).

Les grands projets en cours

- e-Santé ;
- e-Agriculture ;
- Cyber-centres communautaires ;
- e-Education ;
- Gouvernance électronique.

Les grands projets de la zone Franche dédiée au TIC

- Aménagement de 180 Ha de terrains viabilisés ;
- Construction du 1^{er} bâtiment de près de 3000 M2 de bureaux commerciaux sur la nouvelle zone en cours d'aménagement ;
- Déploiement et mise en exploitation de six (06) projets technologiques :
 - Une station terrienne VSAT dotée d'une antenne de 7.3m et d'un modem situé dans le Data Centre de VITIB SA ;
 - Un studio de production audio-visuelle entièrement rénové, doté d'équipements audio-visuel ;
 - Un laboratoire télécom, permettant la formation et la simulation de divers réseaux télécoms ;
 - Un réseau d'archivage de données, permettant l'archivage de données à distance, dans le Data Centre du VITIB ;
 - Un laboratoire de tests d'ADN humain ;
 - Une unité d'assemblage d'ordinateurs.

5. Futures évènements

1. Africa It & Telecom Forum est l'évènement régional des It & des Télécoms en Afrique francophone. AITTF représente aujourd'hui le rassemblement incontournable de la communauté TIC et les professionnels des solutions de sécurité digitale et du E-Gov en Afrique. 25 avril - 26 avril 2019 à l'Hôtel Radisson Blu Abidjan.
2. Journées Nationales des systèmes d'informations, JNSI 22-23 août 2019 à Yamoussoukro Hôtel Président.
3. Salon Africain de E-commerce : 25-27 octobre 2019 à Abidjan Cocody Hôtel Ivoire.



Sources :

Ministère de l'économie numérique et de la poste de Côte d'Ivoire

CCI Côte d'Ivoire

Rapport GSMA 2018 : l'Economie numérique en Afrique de l'Ouest 2018

www.artci.ci: rapport statistique 2018

www.socialnetlink.org

www.afdb.org: perspective économique en Afrique